

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

*Direction de l'eau
et de la biodiversité*

**Arrêté du 7 octobre 2009 portant nomination au conseil scientifique
de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage**

NOR : DEVN0919511A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat et du ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche en date du 7 octobre 2009, et nommé membre du conseil scientifique de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage M. GAUTHIER-CLERC (Michel), en remplacement de M. DOBREMEZ (Jean-François).